

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

Feuilleton de la Revue Canadienne.

CONTEMPORAINS ILLUSTRÉS.

M. DE TALLEYRAND.

(Suite et fin.)

Quoique brillante, cette disgrâce fit sensation et provoqua les conjectures ; on l'attribua généralement alors à l'improbation que M. de Talleyrand avait manifestée des projets de l'empereur sur l'Espagne ; mais cette opinion, que l'adroit ministre n'eût pas de fonder et d'exploiter aussitôt que les événements l'eurent rendu populaire, n'est rien moins que fondée ; il paraît prouvé, au contraire, que l'idée d'une imitation de la politique de famille de Louis XIV fut au moins autant une idée de M. de Talleyrand qu'une idée de l'empereur. Du reste, il est possible qu'il y ait eu des descentes sur la question d'opportunité. D'autres ont attribué son remplacement à des négociations entamées par lui de son chef pour traiter de la paix avec l'Angleterre ; d'autres aux intrigues de Fouclou, son ennemi personnel, qui travaillait sans cesse à exciter l'impatience de l'empereur contre son ministre, en présentant ce dernier comme s'attribuant toujours une trop grande part dans la conclusion des affaires ; d'autres, à des tripatouilles d'argent qui auraient lassé et dégoûté l'empereur ; d'autres, enfin, à la libre volonté de M. de Talleyrand, fatigué de son rôle souvent ingrat de modérateur, et alléché par la perspective d'une magnifique sinécure. Il est possible qu'il entre un peu de tout cela dans les causes qui décidèrent la sortie de M. de Talleyrand du cabinet impérial.

Toujours est-il que ce fait, qui fut un malheur pour l'empereur, n'eut pas d'abord pour conséquence une rupture ; car, un an après, lors de l'entrevue d'Erfurt, c'est M. de Talleyrand qui fut appelé, en sa qualité de grand-chambellan, à faire les honneurs de la cour impériale ; mais quelque mois plus tard, Napoléon, mécontent des propos que l'on attribuait à son chambellan sur la guerre d'Espagne, lui enleva ce titre, et à dater de ce moment la colère fut bientôt remplacée la froideur, et la position de M. de Talleyrand devint de plus en plus difficile. Napoléon n'aimait pas les mécontents, même muets ; quand M. de Talleyrand parlait, on ne manquait pas d'envenimer ses paroles, et s'il ne parlait pas, de le faire parler ; il en résultait des scènes d'une violence et d'une maladresse extrêmes de la part de l'empereur, supportées toujours par M. de Talleyrand avec cet historique sang-froid que tout le monde connaît. Menacer chaque jour les gens de les faire fusiller, en leur laissant une grande existence, une grande influence, tous les moyens de nuire, est d'une politique déplorable ; ce fut trop souvent la politique de l'empereur. N'ayant pas, ne voulant pas ou ne se croyant pas suffisamment fondé à sévir, il pensait que la menace est toujours bonne à quelque chose, et il menaçait sans relâche et sans retenue ; il blessait, humiliait, irritait M. de Talleyrand sans jamais le frapper, et préparait ce qu'il croyait empêcher. Quelquefois il ménageait les bourgeois et les favoris. Ainsi, dans ce moment où il éparpillait le moins son ex-ministre, le sachant édenté par suite de malheureuses spéculations de Bourse, il consentait à lui acheter tout meuble et fort cher un hôtel dont il lui laissait emporter les meubles ; et à peu près dans le même temps, par une taquinerie bizarre, il refusait de lui payer le loyer de son château de Valençay, qu'il avait affecté d'autorité à la résidence des princes d'Espagne.

Dependant, après la malheureuse campagne de 1813, Napoléon, ramené vers Talleyrand par les revers, pensa à le rappeler à la direction des affaires extérieures. Il y eut entre eux une conversation à ce sujet ; mais soit que l'un reculait devant l'idée de s'associer à ce qu'il appelait le commencement de la fin, soit que l'autre fût sous le coup d'une défiance toujours croissante, ces deux hommes ne purent pas s'entendre, et les sorties de l'empereur et les mots colportés de M. de Talleyrand recommencèrent de plus belle.

Et cependant il suffit de comparer les mémoires de M. de Rovigo, plus spécialement chargé de surveiller l'habile diplomate pendant l'absence du maître, aux mémoires de Bourrienne et au récit de M. de Pradt, écrits dans un autre sens, pour conclure de ces trois récits, unanimes sur ce point, que M. de Talleyrand n'avait aucun projet arrêté de conspiration et ne se souciait nullement des Bourbons (1). Il se contentait de recevoir et d'écouter des paroles transmises par l'intermédiaire de son oncle, le cardinal de Férigord, resté à Londres auprès de Louis XVIII. M. de Talleyrand recevait des paroles de tout le monde, et les écoutait toutes, de quelque part qu'elles vinssent. Mais il est certain qu'au moment même où les alliés s'approchaient de Paris, dans le sein du conseil de régence, l'opinion qui voulait que la régence,

(1) Que voulait-on dit M. de Pradt, deux choses : être délivré d'un joug devenu intolérable et continuer l'ordre établi.

restait à Paris, opinion qui, si elle eût triomphé, eût probablement changé le cours des choses. Le départ une fois décidé sur l'ordre formel de l'empereur, il se fit arrêter aux barrières et ramener chez lui comme de force, ne voulant pas quitter le théâtre des événements.

Après avoir pris ses mesures pour qu'Alexandre, après son entrée dans Paris, descendît chez lui, M. de Talleyrand attendit pour se prononcer de savoir quelles seraient les dispositions de l'Agamemnon de la coalition. Dès la première conférence, il s'aperçut que son hôte, bien que mal disposé pour Napoléon, n'avait aucun dessein arrêté quant aux Bourbons. La discussion fut ouverte sur les trois partis à prendre : 1° faire la paix avec Napoléon, en prenant toutes ses sûretés contre lui ; 2° établir la régence ; 3° rappeler les Bourbons. Sur le premier parti, la discussion ne fut pas longue ; la combinaison n'était pas plus agréable à M. de Talleyrand qu'à Alexandre. La seconde n'était guère moins impraticable ; qu'était-ce que l'Empire sans l'empereur ? Lorsqu'on en vint à la troisième, M. de Talleyrand, après s'être contenté d'insister sur la destruction du pouvoir impérial, fit entrer deux abbés, l'abbé de Pradt et l'abbé Louis, qui se chargèrent de prouver à l'empereur de Russie et au roi de Prusse que toute la France était royaliste. Quant à lui, il se contenta de répondre à une interpellation diplomatique : "que, si l'on s'arrêtait définitivement au rappel des Bourbons, les autorités constituées agiraient avec autant de régularité que les circonstances le permettraient." Enfin le procès fut décidé en faveur des Bourbons, et il est certain que, pour le moment, l'état de choses étant donné, c'était la solution qui offrait le moins d'inconvénients.

Aussitôt qu'Alexandre se fut formellement engagé, M. de Talleyrand, avec l'activité qu'il déploya toujours dans les moments critiques, forma un gouvernement provisoire sous sa direction, fit manœuvrer le sénat, proclama la déchéance, gagna Marmont ; on a même prétendu, mais je laisse ce fait de côté, parce qu'il est dénué de preuves, que ce fut lui qui lança Marmont à la poursuite de Napoléon pour l'assassiner. Toutefois il eut soin de faire stipuler la condition expresse que les Bourbons accepteraient la constitution présentée par le sénat. N'ayant pu obtenir cela de Louis XVIII, il en obtint du moins la charte octroyée, négocia avec les alliés la transaction territoriale sur le pied de 1792, et partit pour Vienne, afin d'y participer au rattachement du reste de l'Europe. Là, ne pouvant lutter seul contre les vainqueurs, il essaya de les diviser, et il y parvint. Sur la question de la Saxe, il eut le tort peut-être de ne pas accepter, dans l'intérêt français, l'offre faite par la Prusse de donner au roi de Saxe, en échange de son royaume, un établissement équivalent du côté du Rhin et pris sur les possessions prussiennes ; mais il était si bien parvenu à dissoudre la coalition qu'il avait déjà signé un traité secret avec l'Autriche et l'Angleterre contre la Prusse et la Russie, lorsque le retour inattendu de Bonaparte vint le rétablir et faire tourner en mal tous les résultats que M. de Talleyrand se promettait de son habileté ; car Napoléon eut à peine succombé dans le dernier effort de son audacieux génie qu'Alexandre repartit à Paris, non plus pacifique et généreux, mais irrité à la fois de sa nouvelle lutte et des procédés antérieurs de M. de Talleyrand ; et bientôt ceux que l'habile négociateur était parvenu à diviser se réunirent de nouveau pour abuser indignement de leur victoire. C'est en vain que le ministre des affaires étrangères répondit à la noble impérative des vainqueurs par une note éloquentes et digne ; où il en appelle de leurs décisions de 1815 à leurs promesses, à leurs principes, à leurs décisions de 1814.

"Nous vivons dans un temps, dit-il, où plus qu'en aucun autre, il importe d'affermir la confiance des peuples dans la parole des rois." Mais tout cela fut inutile ; les rois étaient décidés à faire bon marché de leur parole, et, dans le moment où M. de Talleyrand lutait sans succès contre eux, la majorité royaliste le repoussait de toutes ses forces. Il eut le bonheur et l'habileté de se faire renvoyer par Louis XVIII sur la question extérieure, et parut sortir du cabinet pour laisser à une autre main que la sienne la douleur de signer l'humiliation, la spoliation et le démembrement de la France.

Voyant cet empressement des Bourbons à se débarrasser de lui, M. de Talleyrand se prépara à attendre pour eux, comme il avait attendu pour tant d'autres, le commencement de la fin ; acceptant la fiche de consolation qu'on lui offrait, c'est-à-dire la place de grand-chambellan, avec des appointements de 100,000 francs, il ne s'occupait plus que de remplir consciencieusement son office, en venant les jours d'apparat aux Tuileries se planter derrière le fauteuil du roi, toujours poli et gracieux, mais immobile et muet comme la statue du commandeur, ou souriant parfois d'un sourire à la Méphistophélès. Rentré chez lui, il se dédommageait de la contrainte officielle dans son salon, devenu le centre de réunion des hommes les plus distingués de l'opposition. C'est là qu'il passait au fil de ses bons

mots le gouvernement qu'il avait fondé. Membre de l'opposition à la Chambre des Pairs, il ne prononça guère que deux discours, qui firent sensation en raison de leur rareté même, l'un contre la censure, l'autre contre la guerre d'Espagne ; mais ses mots étaient plus meurtriers que ses discours.

Lorsque la révolution de Juillet éclata, elle était prévue par lui depuis longtemps ; on dit que, consulté par le duc d'Orléans au moment décisif d'acceptation ou de refus, il conseilla vivement l'acceptation, et s'engagea à concourir de toutes ses forces à faire agréer par l'Europe une combinaison qui n'était pas nouvelle pour lui, car il paraît que, quinze ans auparavant, après le retour de Bonaparte, il en avait un instant caressé l'idée, mais l'idée n'était pas mûre encore ; il fallait pour qu'elle le devint, que toutes les autres combinaisons gouvernementales eussent successivement échoué depuis 1789, et que celle-ci arrivât à la dernière à son heure, en se présentant comme une reprise de l'œuvre de la Constituante avec l'expérience de plus. Aussi vit-on quelques semaines après la révolution de Juillet M. de Talleyrand repartir à Londres après quarante ans, pour y parler au roi d'Angleterre, le langage d'un vétéran de 1789 :

"Sire, de toutes les vicissitudes que mon grand âge a traversées, de toutes les diverses fortunes auxquelles quarante années si fécondes en événements ont mêlé ma vie, rien peut-être n'avait aussi pleinement satisfait mes vœux que le choix qui me ramène dans cette heureuse contrée. Des principes communs resserrent encore plus étroitement les liens des deux pays ; l'Angleterre, au dehors, répudie, comme la France, le principe de l'intervention dans les affaires intérieures de ses voisins ; et l'ambassadeur d'une royauté votée unanimement par un grand peuple se sent à l'aise sur une terre de liberté, près d'un descendant de l'illustre maison de Brunswick."

Après avoir réglé la question belge, signé le traité de la quadruple alliance, et maintenu la paix avec le concours du parti whig, qui alors arrivait au pouvoir, et que le parti Tory accusait d'aller à l'école chez M. de Talleyrand, le vieux diplomate, acablé sous le poids des années, crut devoir quitter les affaires pour se préparer à subir convenablement cette nécessité suprême qui s'appelle la mort.

Sa dernière apparition dans le monde fut une véritable solennité. Le comte Reinhart, qui avait été son ami, ayant précédé de quelques jours dans la tombe, il témoigna le désir de prononcer son éloge à l'Académie des sciences morales et politiques. Jamais représentation théâtrale n'eût été plus grande curiosité ; la salle était comble ; appuyé sur le bras de M. Mignet, ce vieux débris de nos révolutions entra, élégant et poudré en grand seigneur de l'ancien régime, cravaté en merveilleux du Directoire, avec cette physiognomie impassible et serene que nulle catastrophe ne put jamais troubler. D'une voix ferme et nette encore, il lut un discours éloquent où, après avoir énuméré toutes les qualités nécessaires à un diplomate, à un ministre des affaires étrangères, qui ne doit pas, disait-il, cesser un moment dans les vingt-quatre heures d'être ministre des affaires étrangères, après un curieux rapprochement entre la théologie et la diplomatie, il terminait par cette conclusion piquante et battue : "Cependant toutes ces qualités, quelque rares qu'elles soient, pourraient n'être pas suffisantes si la bonne foi ne leur donnait une garantie dont elles ont presque toujours besoin. Je dois le rappeler pour détruire un préjugé assez généralement répandu ; non, la diplomatie n'est point une science de ruse et de duplicité. Si la bonne foi est nécessaire quelque part, c'est surtout dans les transactions politiques, car c'est elle seule qui les rend solides et durables. On a voulu confondre la réserve avec la ruse ; la bonne foi n'autorise jamais la ruse, mais elle admet la réserve ; et la réserve n'est que de particulier ; c'est qu'elle ajoute à la confiance."

Quelques jours après M. de Talleyrand, éprouva les premières atteintes de la maladie inflammatoire qui devait l'emporter. Depuis trois mois il avait des entretiens suivis avec l'abbé Dupanloup ; lorsqu'il jeta le moment venu de se réconcilier avec l'Église, il rédigea deux actes : une lettre au pape, où il désavouait et blâmait quelques-uns des faits de sa vie, notamment sa participation à la constitution civile du clergé, et une sorte de déclaration de principes, d'exposé de sa vie politique, où, répondant à ceux qui lui reprochaient d'avoir servi tous les gouvernements, il déclarait qu'il ne s'en est fait aucun scrupule ; qu'il a agi ainsi guidé par cette pensée que, dans quelque situation que fût un pays, il y avait toujours moyen de lui faire bien, etc., etc.

Ces deux actes ayant été lus à haute voix le matin même de sa mort, signés par lui et par huit témoins, entre autres M. Royer-Collard, il se confessa et reçut l'extrême-onction. La veille honoré de la visite du roi, il avait dit : "C'est le plus grand honneur qu'il m'ait reçu ma maison." Un instant avant de mourir, apprenant que l'archevêque de Paris était venu deux fois dans la journée savoir de ses nouvelles, en disant qu'il donnerait sa vie pour lui, il recueillit ses forces

pour prononcer le dernier de ses mots, qui fut celui-ci : "Monseigneur l'archevêque a un bien meilleur usage à en faire," et il expira, le jeudi 17 mai 1838, à quatre heures de l'après-midi, âgé de quatre-vingt-quatre ans et trois mois.

Si j'appartenais à cette école historique qui fait bon marché de la règle morale et trouve dans l'argument de la nécessité de quoi justifier souvent même glorifier les atrocités les plus épouvantables ; si j'appartenais à cette école, dont les historiens, par une notable inconséquence, se montrent presque tous très-sévères pour M. de Talleyrand, il ne me serait pas difficile, en me plaçant à leur point de vue, de justifier chacun des actes d'une vie qui n'est que le fatalisme en action, et ne diffère de tant d'autres existences révolutionnaires que par l'habileté de plus et la barbarie de moins, et je pourrais aisément couvrir M. de Talleyrand de ce vaste bouclier de la nécessité sous lequel les égoïstes aussi bien que les lâches et les sélects ont de tout temps cherché un commode abri.

Si encore j'avais pour but de régler un panégyrique, je pourrais dire, avec M. de Barante :

"A toute époque, et surtout en temps de révolution, se proposer un système exclusif et invariable, se donner un programme de conduite dont on ne s'écartera point, n'a jamais été le fait d'un homme sensé, pas même de ceux à qui on l'impute. Le caractère et l'esprit d'un homme d'Etat peuvent avoir une plus large unité ; il peut être semblable à lui-même dans des situations différentes. L'amour de la patrie et de tout ce qui peut lui donner honneur et prospérité, un goût naturel pour les lumières et les progrès de la civilisation, la tolérance des opinions diverses, un éloignement invariable pour les persécutions et les violences, une sympathie réelle pour les idées libérales sans préférence marquée pour telle ou telle forme politique, de la patience à savoir attendre sans tomber dans l'indifférence, la répugnance pour l'exagération et la précipitation tel est l'ensemble des qualités qui ont caractérisé la vie politique de M. de Talleyrand ; et les a portées dans la république comme dans la monarchie, sous la dictature comme sous l'autorité constitutionnelle (1)."

Mais l'histoire, qui ne saurait se plier aux conséquences des fatalistes, ne se plie pas, je crois ; davantage aux complaisances de M. de Barante. S'il suffisait de l'intention affirmée du bien pour justifier la participation au mal, l'histoire serait comme l'enfer, parée de bonnes intentions. Qu'en temps de révolution on prête son concours aux systèmes de gouvernement les plus opposés ; que l'on consente à se faire l'instrument de mesures que l'on réprouve plus tard ; que, sous l'empire des circonstances, on s'appuie successivement sur des principes politiques diamétralement contraires, tout cela, bien que blâmable en soi, bien que d'une funeste effet moral, peut, jusqu'à un certain point, s'attribuer par des considérations de temps et de lieu, et n'est pas absolument inconciliable avec une certaine honnêteté. L'histoire de nos cinquante dernières années offre bon nombre d'hommes gens qui, n'ayant ni le courage complet du bien, ni le désir du mal, ont passé par ces différentes situations. Mais lorsqu'à cette absence de foi politique, si commune au milieu des fluctuations révolutionnaires, vient se joindre l'absence de certaines qualités morales, qui seules peuvent donner quelque poids aux justifications tirées des circonstances, il n'est pas de commentaire qui puisse empêcher l'histoire de percer à jour le prétexte spécieux de l'intérêt public, pour reconnaître, au fond des déterminations d'un homme, le mobile mesquin qui le fait agir, et de le classer parmi ces égoïstes dont l'intérêt personnel fut le seul dieu.

Si, au lieu d'être un homme vicieux et vénal, M. de Talleyrand avait eu une vie intégrale et digne ; si au lieu de mourir dix fois millionnaire, après avoir refait trois ou quatre fois sa fortune, il était mort pauvre, n'ayant retiré de sa perpétuelle mobilité avec le succès d'autre avantage que celui d'avoir servi son pays dans des circonstances différentes et avec des systèmes différents, l'histoire tout en refusant d'admettre que la vraie grandeur consiste à se plier toujours aux événements ; quels qu'ils soient, pour les exploiter avec plus ou moins d'habileté, l'histoire pourrait comme M. de Barante, chercher dans cette vie de métamorphoses des éléments d'unité représentés par certaines qualités persistantes de l'esprit, et se contenter de cette unité plus large, c'est-à-dire plus élastique, à défaut de l'unité plus simple et plus rare de principes et de conduite ; mais l'immoralité du caractère de M. de Talleyrand suffit ici pour détruire tous ces arrangements artificiels, et, quels que soient les avantages que le pays, dans tel ou tel cas donné, a pu retirer des calculs de cet égoïsme habile, il résulte de l'exemple contagieux d'une telle existence une corruption de l'esprit public que rien ne saurait compenser.

(1) Eloge de M. de Talleyrand, prononcé à la Chambre des Pairs par M. de Barante.

PARAISANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, . . . \$1
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul, . . . \$1 0
Aux deux publications réunies, . . . \$1 10
Tout instituteur s'abonnant et payant l'abonnement, moitié prix quel qu'il soit.
PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-dessous, première insertion, . . . 25 cts.
Six lignes et au-dessous, première insertion, . . . 25 cts.
Au-dessous patentes, . . . 41
Toute insertion subséquente, le quart du prix (Affranchir les lettres.)

LES TROIS SŒURS.

Le curé d'une petite ville de Lombardie où j'ai passé quelque temps avait trois nièces, toutes trois agréables et parfaitement élevées. Orphelines et sans fortune, elles furent recueillies par leur oncle, et, grâce à leur économie, à leur bon caractère et à leur zèle, elles apprirent, en même temps que le bonheur et la gaieté, un surcroît d'aïance dans le presbytère. Le bonviveillard, en retour, sut leur inspirer tant de sagesse par ses leçons, qu'elles renoncèrent à l'idée, peut-être un peu caressée jusque là, de se marier. Il leur fit entendre qu'étant pauvres, elles ne trouveraient que des maris au-dessous d'elles par l'éducation, ou tellement pauvres eux-mêmes, que la plus profonde misère serait le partage de leur nouvelle famille. "La misère n'est point un opprobre, leur disait-il souvent en ma présence ; honte à quiconque ne roulerait pas du respect pour ceux qui en sont acablés ! Mais c'est une si rude épreuve que le besoin ! N'y a-t-il pas une témérité bien grande à risquer la paix et la soumission de son âme dans un si terrible pèlerinage ?" Il fit si bien qu'il éleva leurs esprits à un état de calme et de dignité vraiment admirable. Lorsqu'il voyait un nuage sur la figure de l'une d'elles : "Tâchez bien ! qu'est-ce qui vous désole ?" disait-il avec cette liberté de la plainsterie italienne. "Nipolina, ôtez-vous de la fenêtre ; car si les jeunes gens qui passent dans la rue vous voient ainsi, ils vont croire que vous soupirez après un mari ;" et aussitôt le sourire de l'innocence et d'un juste orgueil reparissait sur le visage mélancolique. Vous pensez bien que cette famille vivait dans la plus austère retraite. Ces jeunes filles savaient trop bien qu'elles devaient éviter jusqu'au regard des hommes, vuées comme elles étaient au célibat. S'il y eut des inclinations secrètement décelées, secrètement aussi elles furent comprimées et vainues. S'il y eut quelques regrets, il n'y eut entre elles aucune confiance, quoiqu'elles s'aimassent tendrement ; mais la fermeté et le respect de soi-même étaient si forts en elles, qu'il y avait une sorte d'ombrance tacite à étouffer toutes emence de faiblesse sans la mettre au jour. L'amour-propre ; mais un amour propre touchant et respectable, tenait en haleine la vertu de ces jeunes recluses.

Et il faut croire que la vertu n'est pas un état violent dans les belles âmes, qu'elle y pousse naturellement et s'y épanouit dans un air pur ; car je n'ai jamais vu de visages moins livides, de regards moins sombres, d'aspect moins farouche. Fraîches comme trois roses des Alpes, elles n'étaient et venaient sans cesse, occupées au ménage et à l'aumône. Lorsqu'elles se recontraient dans les escaliers de la maison ou dans les allées du jardin, elles s'adressaient toujours quelque joyeuse et naïve attaque, elles se serrirent la main avec cordialité. Je demeurais dans le voisinage, et j'entendais leurs voix fraîches grivoisier par tout les coins du brochyère ; aux jours de fête, elle se réunissaient dans une salle basse pour faire quelque pioûse lecture à haute voix, à tour de rôle. Après quoi elles chantaient en partie quelque cantique. Par les fenêtres entrouvertes je voyais et j'entendais ce joli groupe à travers les guirlandes de roses blanches et de lisérons écarlate qui encadraient la croisée. Avec leurs magnifiques chevelures blondes, et des bouquets de fleurs naturelles dont se coiffait les jeunes Lombardes, c'était vraiment le trio des Grâces chrétiennes.

La calette était la plus jolie. Il y avait plus d'élégance naturelle dans ses manières, plus de finesse dans son esprit ; je dirais aussi plus de magnanimité dans son caractère, si je ne craignais de détruire dans mes souvenirs l'admirable unité de ces trois personnes, en n'admettant pas que le trait d'héroïsme que je vais vous raconter n'eût pas été possible à toutes trois également.

Arpalice était le nom de cette cadette. Elle aimait la botanique et cultivait une plate-bande de fleurs exotiques le long d'un mur du jardin qui recevait les plains rayons du soleil et en conservait la chaleur jusqu'à la nuit. De l'autre côté du mur s'élevaient, à certaine distance, les fenêtres d'une jolie maison voisine, où un riche famille anglaise loua pour un été. Lady C. . . avait avec elle deux fils, l'un phthisique, et qu'elle essayait de rétablir à l'air pur des campagnes alpêtres ; l'autre, âgé de vingt-cinq ans, plein d'espérance, beau de visage et doué d'un esprit fort droit, d'un caractère équitable et généreux. Ce jeune homme voyait de sa fenêtre la belle Arpalice arroser ses fleurs ; et, dans la crainte de la mettre en fuite, il l'observait chaque jour, et tout le temps qu'elle demeurait, par la fente des rideaux de la tendina. Il en devint amoureux, et tout ce qu'il apprit d'elle et de son entourage le captiva si fort, qu'il la demanda en mariage, avec l'agrément de lady C. . . , laquelle voyant dépérir son fils aîné, et craignant d'éloigner par sa rigueur le second, fit le sacrifice de ses préjugés aristocratiques et donna son consentement. Grande fut la surprise dans la maison anglaise quand le curé, après avoir consulté sa nièce, remercia poliment et refusa not pour elle l'offre d'un nom illustre, d'une immense fortune, et, ce qui était plus digne de considération, d'un cœur honorable. Le jeune lord crut que la liberté du presbytère avait été blessée